

Enfants malades. Pour une continuité de la scolarité : Sonia, Javier, David et les autres...

En fonction des nécessités thérapeutiques, la scolarité d'un élève malade s'effectue dans plusieurs lieux: l'école de l'hôpital, le domicile, l'école, le collège ou le lycée ordinaires. L'établissement de liens, de communications et d'échanges entre ces différents lieux de scolarisation et en particulier entre la famille et les différents professionnels concernés, s'avère indispensable. Des recommandations utiles, indépendamment des différents dispositifs mis en œuvre dans chaque pays, sont proposées.

Ce film a été co-financé par le Fonds social européen dans le cadre du projet Socrates, action Comenius 3-2.